



**COMMUNIQUÉ DE LA
MUNICIPALITÉ
N° 9/2015-2016**

du 30 avril au 10 juin 2016

Renens, le 10 juin 2016

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Nous avons le plaisir de vous communiquer les principales décisions et activités de la Municipalité durant la période considérée, en annexe au dépôt de préavis, réponses aux questions, interpellations, motions ou postulats.

1. Sous la loupe

Projet de bourse solaire participative communale

La Municipalité a validé le concept de création d'une bourse solaire participative à Renens.

Le principe est d'équiper d'installations photovoltaïques (PV) les grandes toitures des bâtiments communaux et privés afin d'augmenter la production d'électricité renouvelable locale, en faisant appel à un engagement solidaire par souscription de parts ainsi que par des contributions du fonds communal du développement durable.

La gestion de cette bourse solaire participative sera assurée par une coopérative.

Par ce projet, la Ville entend offrir à ses habitants (locataires, propriétaires et entreprises intéressés), la possibilité d'investir dans la production d'énergies renouvelables, à un prix plus bas qu'une installation propre et sans devoir s'occuper de la logistique. L'investissement sera remboursé sur la durée de vie de l'installation photovoltaïque avec un taux d'intérêt incitatif.

Le premier toit participant à la bourse solaire est celui du Centre technique communal, puisque la pose de 380 m² de panneaux photovoltaïques est déjà incluse dans les travaux actuels d'agrandissement et de rénovation. Plusieurs toitures déjà identifiées seront équipées dans le futur et devraient rejoindre la bourse solaire participative.

Le service Environnement-Maintenance a profité de la semaine du développement durable pour présenter le projet de bourse solaire participative lors d'une soirée d'information le 2 juin 2016. Un préavis municipal sera déposé à ce sujet auprès du Conseil communal d'ici cet automne.

Plus d'enfants accueillis à l'APEMS du 24-Janvier à la rentrée 2016

L'APEMS du 24-Janvier bénéficie actuellement d'une autorisation de quarante places délivrée par l'Office de l'accueil de jour des enfants (OAJE).

Le traitement des demandes pour la rentrée scolaire 2016-2017 fait apparaître un besoin accru pour la période de midi. Partant de ce constat et des moyens à disposition, il a été analysé qu'en augmentant la capacité d'accueil de huit places à midi, il y a la possibilité d'absorber les demandes en attente pour cette période et ce très rapidement, soit dès la rentrée d'août 2016.

Après calcul des coûts et revenus supplémentaires, la Municipalité a donc décidé, moyennant un dépassement budgétaire d'environ CHF 3'500.- pour 2016, d'augmenter le nombre de places d'accueil de 40 à **48 places à midi** pour l'APEMS du 24-Janvier.

2. Autres décisions prises et dossiers suivis par la Municipalité

La Municipalité a décidé :

- d'accepter **l'élargissement des horaires du marché tous les samedis de 07h00 à 13h00** au moins (au lieu de 12h00), avec une marge de tolérance jusqu'à 14h00 pour les exposants qui le souhaitent. En effet, avec sa douzaine d'exposants réguliers, le marché du samedi est un rendez-vous bien établi pour les renanais et les habitants de l'Ouest lausannois. Décidée suite à la demande des usagers, cette prolongation d'une heure permettra à tous de profiter plus longtemps de l'ambiance conviviale du marché. L'horaire de la buvette du samedi et des animations musicales sera également modifié en conséquence. Ces changements interviendront dès le samedi 18 juin;
- d'ouvrir **l'enquête publique** concernant la construction du nouveau **centre sportif** de Malley au chemin du Viaduc 14 simultanément avec la Commune de Prilly, du 21 mai au 19 juin 2016;
- d'ouvrir l'enquête publique concernant la **reconstruction du "Silo bleu"** en logements pour étudiants, du 27 mai au 26 juin 2016. Ce bâtiment répondant au moins au standard Minergie-P devrait comprendre, au stade actuel du projet, un total de 1'036.7 m² de panneaux photovoltaïques répartis sur la toiture et sur les façades sud-ouest et sud-est/nord-ouest;
- de lever l'opposition aux aménagements projetés et d'adjuger les travaux de construction de 2 îlots et de 2 seuils circulaires pour terminer l'aménagement de l'avenue des **Baumettes en zone 30 km/h**. Cette procédure est en cours de validation par le Canton. Une communication en réponse aux interpellations, pétitions et courriers a été réalisée;
- de présenter à la population, aux membres du Conseil communal, aux habitants de Florissant et aux locataires des 22 jardins familiaux le **projet lauréat** du concours d'architecture pour la construction d'une crèche-garderie, la rénovation d'un rural et le réaménagement de jardins familiaux à l'avenue du **Château 17**, ainsi qu'une information sur le **Pavillon** de Florissant (voir plus bas). Cette présentation annoncée à la population renanaise par un tous-ménages a eu lieu le jeudi 26 mai 2016 à la Grange de Florissant;
- de commander le **micro-tracteur**, prévu au budget 2016, qui sera notamment utilisé pour les travaux préparatoires de tonte, en remplacement de la tondeuse manuelle traditionnelle;
- d'accepter l'organisation d'une **journée pédagogique** sur l'approche systémique le 1^{er} octobre 2016 pour les 13 collaborateurs/trices de la garderie les Globe-Trotteurs et l'UAPE du Censuy;

- d'autoriser l'installation **d'attractions foraines** sur la place en dur sise à la rue de la Savonnerie du 8 au 12 juin 2016;
- de verser au titre de subvention 2016 à la **Fedevaco** la somme prévue au budget, à répartir pour les projets de l'EPER, de l'association Paysans Solidaires, de Solidar et de Peace Brigades International;
- d'adjudger les travaux de modification de **l'éclairage public à l'av. du Silo**, à savoir le remplacement de 5 anciens mâts et luminaires par 7 nouveaux conformes aux normes actuelles. Le nouvel emplacement des luminaires permettra de sécuriser le passage piétons se trouvant sur le giratoire reliant l'avenue du Silo à la rue du Simplon;
- d'accepter l'organisation par la CISE et le Secteur intégration de **l'exposition photos** d'UNIA intitulée "Baraques, xénophobie et enfants cachés" du 15 au 22 août 2016 sur la Place du Marché. Cette exposition itinérante déjà présentée dans plusieurs villes suisses montre les conditions de vie et de travail des personnes recrutées sous le statut de saisonnier en Suisse jusqu'en 2002. Des membres de la CISE seront présents sur place à certains moments pour informer et répondre aux éventuelles questions de la population.

La Municipalité a pris acte :

- de la tenue de la **Fête des Voisins** le 27 mai 2016 dans différents quartiers de la Ville de Renens, par un temps radieux. Plusieurs habitant-e-s se sont annoncé-e-s afin d'obtenir des kits d'organisation. Une fête des voisins a été notamment organisée par les membres de la CISE au parc des Cèdres; au total, ce sont près de quinze fêtes qui ont été organisées à travers la Commune (rues de Verdeaux, du Simplon, de l'Avenir, de l'Industrie, du Terminus, de la Source; avenues de Florissant, de l'Eglise Catholique, de la Poste; chemins des Pépinières, de Borjod, de la Bruyère, du Chêne, ainsi que sur la Place du Marché). Des collectifs ont également organisé leur Fête des Voisins: l'EVAM, le CRA, le collectif La Baraka et l'Ecole de Cirque de Lausanne;
- du bilan 2016 de la 5^{ème} édition du "**Cours de communication interculturelle**" pour concierges d'immeubles. Sept concierges ont ainsi pu approfondir leurs compétences dans le champ de la communication interculturelle et de la gestion de conflits. Les participants ont trouvé enrichissant de pouvoir s'exprimer à cette occasion sur les différentes difficultés rencontrées dans le cadre de leur mission. Ce projet sera reconduit en **2017** sous une forme modifiée: une année sur deux avec la formation de base (4 matinées) telle que proposée jusqu'à présent, et la suivante avec des modules complémentaires (2 fois 2 matinées) destinés à des concierges ayant suivi la formation de base et éventuellement aux gérances;
- de l'organisation par le Secteur Intégration d'une **conférence "info lunch"** le 13 octobre 2016 de 12h à 14h sur les questions liées à l'interprétariat communautaire. Le personnel des services communaux, les associations actives dans le domaine de la cohésion sociale, ainsi que les membres de la CISE y seront invités;
- du bilan positif **d'ouverture des salles de sport des Collèges** du 24-Janvier et du Léman, représentant plus d'une centaine d'heures d'ouverture entre novembre 2015 et mars 2016 et une fréquentation de plus de mille trois cents passages.

La Municipalité informe :

- Si dans un premier temps, au moment du crédit d'études, les activités de la crèche garderie Le Tournesol et du jardin d'enfants devaient être maintenues sur le site de Florissant durant toute la durée de la réalisation du projet "Château 17", cette option a été rediscutée, au vu aussi des opportunités de déménagement. Elle aurait eu l'inconvénient non seulement de prolonger la durée des travaux, mais aussi d'engendrer des nuisances sonores, poussières et autres dangers inhérents à la circulation d'engins de chantier. C'est pourquoi il a été décidé de **déménager provisoirement la crèche et garderie Le Tournesol ainsi que le Jardin d'enfants de Florissant à la Croisée. En effet, l'unité scolaire de 6 classes louée par la ville dans le nouveau bâtiment de la Croisée se remplira progressivement et permet cette occupation temporaire de 2 salles de classe, ainsi que 2 salles de dégagement** pour toute la durée des travaux de Château 17 et à priori pour la rentrée 2017. Cette information a été communiquée lors de la présentation publique du projet "Château 17" organisée le 26 mai 2016. Les parents des enfants fréquentant ces structures ont été informés personnellement.
- Pour la rentrée scolaire 2016-2017, la direction de l'Etablissement scolaire primaire Renens-Est avait envisagé la fermeture du **pavillon de Florissant** et l'enclassement des élèves concernés à La Croisée. Ce projet avait suscité différentes réactions de parents ainsi qu'un courrier du Groupe d'intérêt de Florissant et une pétition transmise au Conseil communal. Rappelons que cette décision est de compétence cantonale par délégation à la Direction de l'Etablissement scolaire, et que par ailleurs le pavillon devra être rénové. Dans ce contexte, les pétitionnaires ont été reçus par la Municipalité, et la Direction a, au vu de l'ensemble des réactions, renoncé à ce projet pour la rentrée scolaire à venir. Par ailleurs, la Ville a fait procéder à des tests d'amiante dans l'air, qui se sont révélés négatifs et permettent donc un maintien de son activité dans le court terme, mais il faut noter que le chauffage est hors service et qu'une alternative est actuellement en place. Les élèves resteront donc scolarisés dans le pavillon de Florissant durant l'année scolaire 2016-2017. Mais l'avenir à plus long terme de ce pavillon devra être clarifié durant les mois qui viennent.

LA MUNICIPALITÉ